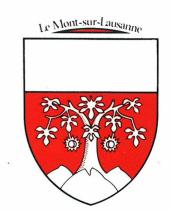
AUX 4 COINS DU MONT



Journal communal d'information édité par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne.

Rédacteur : M. Alfred Borgeaud, municipal

Impression: Impression offset J.-P. Hauswirth Le Mont

LES DERNIERS REFLETS DU LÉGISLATIF 1974

Séance du 9 décembre 1974

Cette séance, ouverte à 20 h. 15 par M. Rémy Vaucher, président, comportait un ordre du jour important puisqu'il s'agissait d'élire le Bureau du Conseil pour 1975 et surtout d'examiner le projet de budget pour l'année prochaine. A ces deux points venaient s'ajouter une demande de crédits supplémentaires pour 1974 et le traditionnel point des propositions individuelles.

Après que le procès-verbal de la séance du 18 novembre eût été accepté et que M. Robert Derron eût demandé une interversion de 2 points de l'ordre du jour, le Conseil put commencer ses travaux.

L'élection du Bureau pour 1975 se déroula assez lentement car cette élection doit se faire au scrutin secret. Elle donna les résultats suivants:

Sont élus:

Président: M. Rémy VAUCHER par 42 voix sur 43 ler Vice-Président: M. Benjamin BURRI par 42 voix sur 43 2e Vice-Président: M. Charles CORBAZ par 38 voix sur 43 Scrutateurs: Mme Danielle MOLL par 43 voix sur 43 M. Jean GOLAY par 42 voix sur 43

Scrutateurs supp.: M. André BONZON par 42 voix sur 43 M. Robert CHABLOZ par 40 voix sur 43

Puis le Conseil se pencha sur la demande de crédits supplémentaires de la Municipalité. Ces différents crédits touchaient 17 comptes différents et représentaient un total de Fr. 256'000.--. Mais comme cette dépense supplémentaire est d'ore et déjà couverte par un total de recettes supplémentaires de Fr. 370'500.--, ces crédits ont été accordés sans discussion par le Conseil.

Point le plus important de la séance, le budget pour 1975 a été présenté d'une manière très claire par la Municipalité et le préavis l'accompagnant donnait toutes les explications nécessaires; en conséquence, la Commission des finances ne pouvait que proposer au Conseil d'accepter ce budget ainsi que celui de la bourse des pauvres tels que présentés, ce qui, après deux questions d'ordre mineur posées par MM. Robert et Maurice Derron, a été fait par le Conseil. Je ne parlerai pas en détail de ce budget, M. le Syndic l'ayant fait dans le précédent numéro de ce journal.

Dernier point à l'ordre du jour: «Communication de la Municipalité et propositions individuelles». M. le Syndic informe le Conseil que M. Marcel Diserens, municipal, a été victime d'un grave accident et qu'à ce jour, il est encore dans le coma. Il formule des voeux de prompt rétablissement à l'adresse de notre municipal. M. Francis Chabloz demande à la Municipalité pourquoi les soldats de notre commune effectuant leur dernière inspection (classe 1924) n'ont pas été conviés à participer au souper traditionnel suivant cette inspection. M. le Syndic répond que comme d'habitude, la Municipalité attendait la liste des dits soldats envoyée par le Département de la justice, police et affaires militaires. Or cette liste a été envoyée par erreur à Epalinges, commune qui n'a pas fait suivre. Il donne lecture de cette liste et informe le Conseil qu'il y aura réparation et que chaque soldat concerné en sera averti personnellement.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21 h. 30.

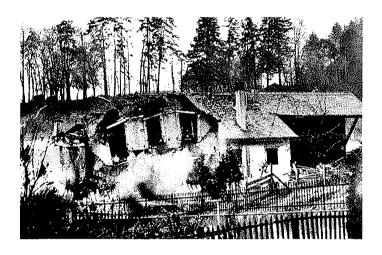
R. VAUCHER

QUAND LA COMMUNE DÉMOLIT....

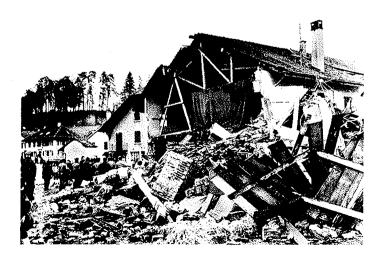
(avec photos obligeamment mises à disposition par LA TRIBUNE - LE MATIN - Photos Inge Lehmann)



14 h. 59: mardi 10 décembre 1974 Tout est prêt. Attention! ça va sauter!



Au troisième top, il est exactement 15 heures, zéro minutes. Tout s'écroule comme un château de cartes!



15 h. 01 : Tout est fini. Même la poussière s'est dissipée.

Dans le courant de l'été 1972, la Municipalité apprit que la propriété de M. Raymond Lometti, sise au Petit-Mont, route des Martines, devait faire l'objet d'une vente. L'Exécutif envisagea aussitôt l'acquisition éventuelle de cette propriété.

Précisons que l'immeuble n'offrait aucune possibilité d'utilisation ou de rénovation. Il était dans un tel état de vétusté qu'il ne pouvait être voué qu'à la démolition. Mais sa disparition allait permettre la réalisation du projet de correction de la route des Martines, avec création d'un trottoir à l'EST. Quant au terrain acquis, il va faciliter des échanges avec des propriétaires touchés par cette correction.

La position de M. Raymond Lometti obligea la Municipalité à échanger une correspondance régulière avec divers organes intéressés. Elle obtint finalement les autorisations requises, les accords nécessaires et le crédit du Conseil communal.

Le 10 décembre dernier, les classes de primaire supérieure et un nombreux public purent assister en spectateurs à la dernière phase: la démolition.

Grâce à la Cp. PA III/8 stationnée dans notre commune sous le commandement du Plt. Cachin de Vers-chez-les-Blanc, ce bâtiment disparut d'un seul coup.

Il ne fallut pas moins de 20 kg. d'explosifs, répartis dans 161 alvéoles creusées dans les fondations du bâtiment et échelonnées sur ses trois niveaux pour mener à bien cette opération délicate en une fraction de seconde.

A 45 heures précises, les murs s'affaissèrent avec une rigueur mathématique. Quant à la ferme mitoyenne de M., Henri Corbaz, elle ne reçut pas le moindre éclat.

C'est le lieutenant Lavanchy, officier de destruction, qui sut prendre toutes les mesures pour mener à bien cette délicate mission et assurer une sécurité totale. Pour parfaire ce travail, les soldats de la Cp. PA III/8 procédèrent eux-mêmes à l'évacuation des décombres.

Le seul vestige sauvé de cette destruction fut une poutre en chêne portant gravée l'année 1792. Elle figurera en bonne place dans la nouvelle salle de Municipalité.

C'est un peu du passé qui s'en va, avec la démolition de la maison... à la Rosine Wenger, louée à la grand'mère Golay qui s'occupait de blanchissage. La maison du père Sonnaillon a aussi disparu.

Devons-nous faire du sentiment? Il semble toutefois que le renforcement de notre sécurité vaut bien de temps à autre le sacrifice d'un immeuble sans valeur architecturale et déjà délaissé.

Nous n'y penserons plus lorsque la route sera corrigée et le trottoir construit. C'est le progrès!

1975

....REGARDONS VERS L'AVENIR....

A vous MONTAINES et MONTAINS vos Autorités vous souhaitent

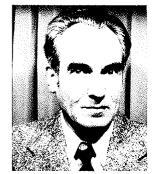
UNE NOUVELLE ANNEE PLEINE DE SANTE ET RICHE EN EVENEMENTS HEUREUX et joignent les voeux individuels de....



Rémy Vaucher Président du Conseil communal.

Les voeux du Président du Conseil communal! Que tous les habitants du Mont soient heureux en 1975 et qu'ils jouissent d'une bonne santé durant les 365 jours de l'année à venir! que chacun essaie de comprendre les problèmes pas toujours faciles qui se posent à nos autorités tant communales, cantonales que fédérales et que, s'il y a critique, celle-ci soit positive, constructive, et non négative comme elle l'est trop souvent! que chacun dans la mesure de ses moyens participe à la lutte contre les nuisances de notre civilisations, car les lois ne servent à rien sans la collaboration volontaire de tous! Tels sont mes souhaits et... bonne année!

Je souhaite que notre Commune continue à se développer d'une façon régulière et harmonieuse, qu'aucune surprise conjoncturelle ne vienne bouleverser nos plans, que nos finances restent saines et nos impôts légers tout en réalisant nos grands projets. Je forme aussi les voeux les meilleurs pour chaque citoyen de notre belle Commune, et renouvelle mon engagement de tout mettre en oeuvre pour sauvegarder le droit de chacun dans l'intérêt de tous.



Philippe Rauschert Syndic



Florent Corbaz Municipal des bâtiments et vice-syndic.

Nos bâtiments communaux représentent un capital qu'il s'agit de soigner et d'entretenir. Je saisis l'occasion pour complimenter nos concierges qui se dévouent et entretiennent nos immeubles comme des sous neufs. Je les remercie ici de leur activité féconde dont la modestie n'a d'égale que l'intérêt qu'ils portent à leur travail. Je souhaite aussi pouvoir compter sur le concours de toute la population pour sauvegarder nos biens en collaborant à la découverte des déprédateurs et les stopper dans leur ocuvre de destruction des propriétés communautaires et privées.



Marcel Diserens Direction de Police (rajeuni!)

Puisse ma santé se rétablir rapidement, afin que je reprenne ma place parmi mes collègues de l'Exécutif! J'espère très vivement que mon accident et tous les autres inciteront chacun à la plus grande prudence sur la route, dans son activité professionnelle et chez soi, pour éviter ces chocs inattendus, brutaux et douloureux. J'espère aussi que le Mont continuera à vivre dans la paix, la sagesse et la comp préhension avec un minimum d'intervention de notre force publique.



René Henny Responsable des forêts et parcelles.



Charles Lavanchy Travaux

J'adresse un chaleureux merci à l'équipe de notre voirie communale et souhaite pour elle, comme pour tout le monde, que l'hiver soit clément. Mais s'il neige en abondance, chacun doit comprendre qu'il est impossible d'ouvrir les chemins communaux en quelques minutes, d'autant plus qu'il y en a 37 km. à parcourir deux fois. Et si la neige est repoussée contre votre entrée, l'exercice salutaire de la pelle reste l'unique moyen de se dégager pour atteindre la route libérée au mépris des heures réglementaires de travail.

Mon gros souci est le nouveau collège dont on parle déjà avec insistance. Il faut le réaliser pour combler les voeux de tout le monde et surtout de nos gosses. Car nos enfants doivent toujours mieux se développer par leur corps et leur esprit. J'insiste aussi sur l'impérieuse nécessité de construire plus de trottoirs avec la compréhension des bordiers de nos chemins. La sécurité de nos enfants justifie amplement cet investissement.

Mon voeu le plus cher est que nos forêts redeviennent des lieux de promenades pédestres, aux sentiers propres, aux clairières naturelles et qu'elles soient les lieux d'ébats de nos enfants et de ceux de la ville. J'aimerais que chacun prenne conscience de la valeur inestimable de nos espaces verts, sache en jouir pleinement sans laisser d'autres vestiges que ses pas dans le sol humide, dans le sous-bois

où devraient abonder fraises, framboises, mûres et champignons.



Jean-Jacques Belet Directeur des écoles



Alfred Borgeaud Constructions et rédacteur du journal.

Quand le bâtiment va, tout va! Bien que la situation soit incertaine, mon voeu est que nous puissions continuer à accueillir de nouveaux habitants pleinement heureux de venir au Mont dans une construction répondant aux goûts de son constructeur et surtout s'harmonisant avec celles déjà construites dans le quartier.

En qualité de responsable de notre journal, je sollicite la participation active de tous ceux qui ont quelque chose d'heureux à annoncer. Que MM. les Présidents des sociétés locales sachent profiter de notre "4 coins du Mont"; nous leur ouvront volontiers nos colonnes pour toute communication en dehors d'un intérêt personnel ou politique.